

5

Archives de l'Église Protestante
Unie de Belgique
Archives synodales
44, rue Brogniez - 1070 Bruxelles

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU

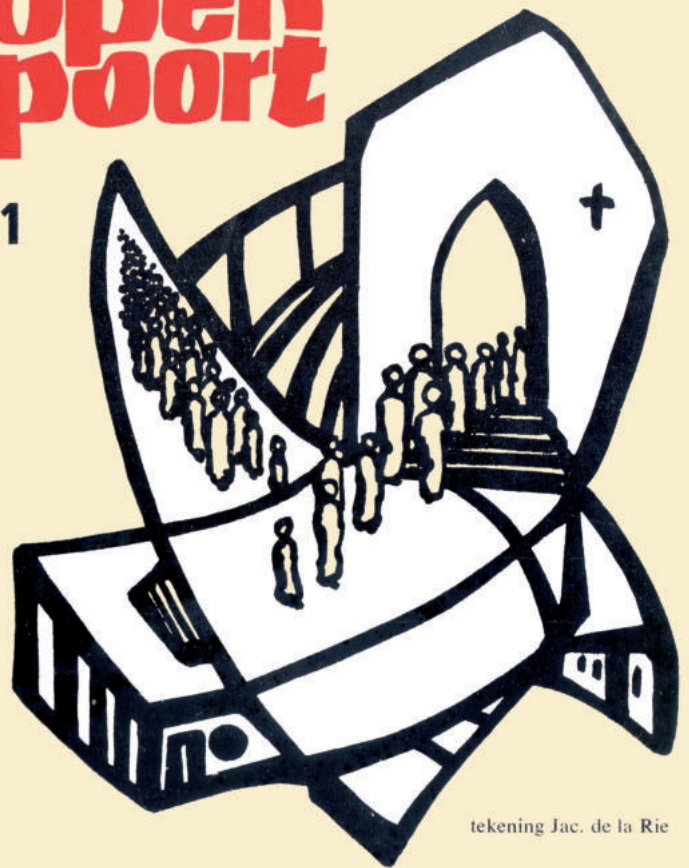
Kring Brussel van de Gereformeerde Kerken in België puis Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland



de
open
poort

11

MAANDBLAD
NOVEMBER 1970
50e JAARGANG



tekening Jac. de la Rie

Annette Hendrick & Jean-Louis Moreau



Archives de l'Église Protestante Unie de Belgique
Archives synodales
44, rue Brogniez - 1070 Bruxelles

Inventaire des archives des

Kring Brussel van de
Gereformeerde Kerken in België
puis
Classis België van de
Gereformeerde Kerken in Nederland

1948-1997

Annette Hendrick & Jean-Louis Moreau
novembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	9
I. IDENTIFICATION	9
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	9
A. Producteur d'archives	9
1. <i>Nom</i>	9
2. <i>Historique</i>	9
3. <i>Compétences et activités</i>	10
4. <i>Organisation</i>	10
B. Archives	10
III. CONTENU ET STRUCTURE	11
A. Contenu	11
B. Sélections et éliminations	11
C. Accroissements/compléments	12
D. Mode de classement	12
IV. CONSULTATION ET UTILISATION	12
A. Conditions d'accès	12
B. Conditions de reproduction	12
C. Langues et écriture des documents	12
D. Recommandations pour l'utilisation	12
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	12
A. Documents apparentés	12
B. Bibliographie	12
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	13
INVENTAIRE	15
I. HISTORIQUES ET PRÉSENTATIONS	15
II. GESTION DU « KRING BRUSSEL » PUIS DE LA « CLASSIS BELGIË » DES GEREFORMEERDE KERKEN	15
III. « STICHTING DE OPEN POORT » (PAYS-BAS)	15
IV. PUBLICATIONS RÉGIONALES ET LOCALES	16

AVANT-PROPOS

Quelques années après la formation de l'E.P.U.B., une « commission archives » fut formée par les pasteurs Robert Hugh Boudin, Arie de Raaf et Willy Willems. Elle entreprit de mettre de l'ordre dans les caves à archives au siège de l'Église. À cette époque, les archives synodales comprenaient celles de deux des trois entités qui avaient fusionné fin 1978 : l'Église Réformée de Belgique et de l'Église Protestante de Belgique, mais aussi les archives de la SILO Vereniging et de la Conférence Belge de l'Église Méthodiste.

Pourquoi les archives des Gereformeerde Kerken, troisième Église fondatrice de l'E.P.U.B., ne rejoignirent-elles pas les caves de l'E.P.U.B. ? Ce qu'on sait c'est que vers février 1985, un incident assez grave se produisit dans les caves de l'Église, rue du Champ de Mars. Des travaux y avaient lieu, au cours desquels des dégâts importants furent commis à certains lots d'archives (y a-t-il eu dégâts des eaux ?). Cet incident renforça la conviction des membres du groupe de travail « archives » de la nécessité de prendre des mesures structurelles de sauvegarde... Mais il apparaît qu'ils commençaient à douter de la capacité des autorités synodales à réagir. Est-ce pour cela que l'un d'entre eux, Arie de Raaf, organisa peu de temps après le versement des archives de la « Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland » au dépôt d'archives des Églises réformées des Pays-Bas à Leusden ? On aurait pourtant pu considérer qu'il s'agissait des archives d'une des trois Églises fondatrices de l'E.P.U.B. et les joindre à celles des Églises Protestante et Réformée. Pour Arie de Raaf, il s'agissait sans doute de mettre les archives en sécurité en les confiant à des personnes compétentes.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, le chercheur saura que ne sont inventoriées ici que quelques miettes d'archives relatives aux Gereformeerde Kerken in België. Le solde est consultable aux Pays-Bas.

Bruxelles, novembre 2018

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence: BE EPUB, GKB
Nom: Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland
Dates: [1921], 1948-1997.
Niveau de description: Fonds
Importance matérielle: 31 articles

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Kring Brussel van de Gereformeerde Kerken in België
Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland

2. HISTORIQUE

Les « Gereformeerde Kerken » sont nées en 1892 aux Pays-Bas en réaction à la théologie libérale. Remettant en honneur les écrits confessionnels réformés – la Confessio Belgica et le Catéchisme de Heidelberg – nombre d'églises néerlandaises se séparèrent de la Nederlandse Hervormde Kerk. Cette évolution eut un impact à Bruxelles et Anvers où quelques familles quittèrent l'Église protestante et fondèrent, en 1894 et 1899 respectivement, des « Gereformeerde Kerken » locales rattachées à la « classe » ou circonscription de Dordrecht.

En 1927, le synode général des Gereformeerde Kerken créa un comité spécialement chargé de l'évangélisation en Belgique. Ce travail d'évangélisation permit la fondation d'églises à Gand (1926), Malines (1938), Denderleeuw (1953) et Boechout (1955) et du poste d'Hoboken (1953).

En 1950, un arrondissement de Belgique (Kring Brussel van de Gereformeerde Kerken in België) fut mis en place par les Gereformeerde Kerken pour renforcer les contacts entre églises flamandes. Cet organe ne possédait aucune compétence particulière en matière de droit ecclésiastique mais son existence favorisa une ouverture vers d'autres Églises protestantes en Belgique, notamment à travers les travaux de la Fédération des Églises Protestantes de Belgique, du Département missionnaire protestant de Belgique, de la Société Biblique Belge, de la Faculté de Théologie Protestante de Bruxelles, etc.

A la fin des années 1950, les six églises d'Anvers, Boechout, Bruxelles, Denderleeuw, Gand et Malines et le poste d'Hoboken comptaient ensemble quelque 2.000 membres et étaient desservis par huit pasteurs, dont deux à ministère spécialisé : l'évangélisation et l'édification paroissiale. En 1967, le synode des « Gereformeerde Kerken in Nederland » accorda aux églises belges l'autorisation expresse d'accepter les subsides des pouvoirs publics.

En 1968, l'Arrondissement de Belgique des « Gereformeerde Kerken » passa une convention avec l'Église Évangélique Protestante de Belgique qui amena l'ouverture d'entretiens

bilatéraux en vue d'une fusion. A partir de 1971, ces pourparlers se poursuivirent sur une base trilatérale avec l'Église Réformée de Belgique. Pour permettre cette évolution, les « Gereformeerde Kerken in België » furent érigées en « classe » autonome en janvier 1974. Le 8 avril 1978 enfin, le synode général des « Gereformeerde Kerken in Nederland » approuva la participation des « Gereformeerde Kerken in België » à la création de l'Église Protestante Unie de Belgique.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Cette Église avait comme objectif l'évangélisation de la Flandre.

4. ORGANISATION

Ce n'est que très tardivement que les paroisses flamandes affiliées aux Gereformeerde Kerken in Nederland ont pris leur autonomie en formant une circonscription (« Classis ») autonome. Elles relevaient jusque là de la « Classis Dordrecht ».

B. ARCHIVES

Quelques années après la formation de l'E.P.U.B., une « commission archives » fut formée par les pasteurs Robert Hugh Boudin, Arie de Raaf et Willy Willems (Archives E.P.U.B., n° 1, procès-verbal de la première réunion de la commission archives, 11 juillet 1983). Elle entreprit de mettre de l'ordre dans les caves à archives au siège de l'Église. A ce stade, les archives synodales comprenaient celles de la Société Évangélique Belge formée en 1837 et devenue successivement Église Chrétienne Missionnaire Belge (1848) puis Église Réformée de Belgique (1970) ; mais aussi celles de l'Union des Églises Protestantes Évangéliques de Belgique, de l'Église Évangélique Protestante de Belgique qui lui succéda en 1959, de l'Église Protestante de Belgique formée en 1969 et de l'E.P.U.B. créée en 1978 ; les archives de la SILO Vereniging ; les archives de la Belgian Methodist Mission formée en 1922 et qui était devenue successivement Conférence Belge de l'Église Méthodiste (1930) puis Conférence Belge de l'Église Méthodiste Unie (1939).

A ces fonds déjà considérables, il fallait ajouter des collections de périodiques, de livres, et un fonds important d'archives générées par les associations actives dans le secteur des médias : P.R.T. (Protestantse Radio-Televisie) et A.P.R.T. (Association Protestante pour la Radio et la Télévision).

Parmi ses travaux, la commission a : sensibilisé le conseil synodal, les conseils de districts et les consistoires à la conservation des archives ; rédigé ou projeté de rédiger des instructions pour ces différentes instances ; mis en ordre les caves en faisant construire des étagères et en affectant différentes parties des locaux disponibles aux archives des différentes Églises. La commission mit aussi de l'ordre dans les collections d'imprimés (journaux, bulletins, revues). Arie de Raaf initia à l'époque l'équipe aux principes d'archivistique en vigueur dans les Gereformeerde Kerken in Nederland. La commission se rendit d'ailleurs en septembre 1982 au dépôt d'archives de cette Église hollandaise à Leusden, et le visita sous la conduite de l'archiviste, C. J. de Kruijter. Suite à cette visite, la « commission archives » tenta notamment de donner un code alphanumérique à chaque producteur d'archives au sein de l'Église, basé sur un classement de type « décimal universel ».

Vers février 1985, un incident assez grave se produisit dans les caves de l'Église, rue du Champ de Mars. Des travaux y avaient lieu, au cours desquels des dégâts importants furent commis à certains lots d'archives (y a-t-il eu dégâts des eaux ?). Cet incident ne fit que renforcer la conviction des membres du groupe de travail « archives » de la nécessité de

prendre des mesures structurelles de sauvegarde... Mais il apparaît qu'ils commençaient à douter de la capacité des autorités synodales à réagir puisque l'un d'entre eux, Arie de Raaf, déposa à la même date une partie de ses archives à la Faculté de Théologie (ces documents concernaient les préparatifs de la fusion de 1978 et les premières années d'activité de l'E.P.U.B.). Sur le bordereau de versement des archives, de Raaf écrivit que ses archives appartenaient bien à l'E.P.U.B. mais qu'elles resteraient à la Faculté « *tot het moment dat de VPKB zal kunnen beschikken over een behoorlijke eigen archiefruimte* » (« jusqu'à ce que l'E.P.U.B. dispose d'un espace d'archivage approprié »).

Ceci explique-t-il pourquoi les archives de la « Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland » ne furent pas jointes aux archives synodales ? Après la dissolution de la « Classis België », les archives (quelque 6 mètres linéaires, couvrant la période 1950-1978) étaient détenues par... Arie de Raaf, le dernier secrétaire. Ce dernier mit les archives en ordre et les transféra (vers 1986) au dépôt d'archives des Églises réformées des Pays-Bas à Leusden. N'aurait-on pu considérer qu'il s'agissait des archives d'une des trois Églises fondatrices de l'E.P.U.B. et les joindre à celles des Églises Protestante et Réformée ? Mais pour Arie de Raaf, il s'agissait sans doute de mettre les archives en sécurité en les confiant à des personnes compétentes.

Après versement, un inventaire des archives versées fut réalisé dans les règles de l'art par Arie de Raaf et P. van Beek sous le titre DE RAAF A. & VAN BEEK P., *Archief van de Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland 1950-1978 in Inventarissen van de archieven van de Gereformeerde Kerk te Londen 1939-1979, Gereformeerde Kerk te Curaçao 1930-1984, Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland 1950-1978*, Rikjsarchief Utrecht Inventaris 70, 1988, p. 81-121. Une fois l'inventaire terminé, les archives furent transférées aux Archives de l'État à Utrecht, pour être conservées avec d'autres archives ecclésiastiques. A ce jour (avril 2018), il semble que provisoirement les archives en question soient conservées à La Haye.

Les quelques dossiers d'archives inventoriées ci-après sont donc des épaves d'un fonds se trouvant aux Pays-Bas. Le fait de les avoir retrouvés, mêlés aux autres fonds d'archives historiques du synode, tend à faire croire que les archives de la « Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland » transitèrent après 1978 par les caves de la rue du Champ de Mars et que ce fut de là qu'elles partirent pour les Pays-Bas.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Après deux historiques publiés par Arie de Raaf, on trouvera : quelques documents ayant trait à la gestion du « Kring Brussel van de Gereformeerde Kerken in België » et de la « Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland » ; quelques documents se rapportant à la fondation « Stichting de Open Poort » ; une collection assez maigre de la revue éponyme ; quelques bulletins paroissiaux édités par des églises locales relevant des « Gereformeerde Kerken ».

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

S'agissant d'épaves, aucun tri n'a été opéré, sinon que quand on retrouvait plus de trois exemplaires d'un numéro de la revue « De Open Poort », les exemplaires excédentaires étaient éliminés.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

S'agissant d'un organe qui a été dissous, on ne s'attend pas à recueillir des accroissements d'archives.

D. MODE DE CLASSEMENT

Vu l'ampleur très limitée du fonds, le classement est des plus simples.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Les demandes d'accès aux archives doivent être introduites auprès de l'archiviste synodal de l'E.P.U.B. en précisant : les coordonnées du chercheur, l'objectif de la recherche (destinée ou non à publication) et le sujet de la recherche. L'archiviste se réserve le droit d'accorder ou refuser l'accès aux archives en fonction de la date de clôture du dossier (les archives de moins de 40 ans d'âge ne sont pas consultables), de l'état des archives (les pièces fragiles ne sont pas consultables), de la législation sur la protection de la vie privée, etc.

En principe, les imprimés et publications sont immédiatement consultables.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les conditions de reproduction sont fixées par l'archiviste synodal, en accord avec le conseil.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les archives sont en néerlandais.

D. RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Ces archives doivent être complétées par la consultation de celles conservées aux Pays-Bas.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

Ces archives doivent être complétées par la consultation de celles conservées aux Pays-Bas. On trouvera aussi de précieux renseignements dans les archives des paroisses belges qui autrefois étaient affiliées aux Gereformeerde Kerken in Nederland.

B. BIBLIOGRAPHIE

DE RAAF, Arie, *Een open poort naar het Zuiden. Geschiedenis van het deputaatschap voor de « Zaken van de Belgische Kerken » van de Gereformeerde Kerken in Nederland (1927-1992)*, Delft, 1997, 260 p.

DE RAAF A. & VAN BEEK P., *Archief van de Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland 1950-1978 in Inventarissen van de archieven van de Gereformeerde Kerk te Londen 1939-1979, Gereformeerde Kerk te Curaçao 1930-1984, Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland 1950-1978*, Rikjsarchief Utrecht Inventaris 70, 1988, p. 81-121.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Les deux auteurs ont travaillé conjointement à la rédaction du présent inventaire entre l'été 2016 et l'automne 2018, sans que telle ou telle partie soit attribuable à l'un en particulier. Le traitement a eu lieu dans les caves de l'E.P.U.B., au siège de la société (rue Brogniez, 44). Il tient compte des normes archivistiques internationales telles qu'appliquées en Belgique par les Archives de l'État et exposées dans les ouvrages suivants :

- PETIT R., VAN OVERSTRAETEN D., COPPENS H. et NAZET J., *Terminologie archivistique en usage aux Archives de l'État en Belgique. I. Gestion des archives (Archives Générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Miscellanea Archivistica Manuale, 16)*, Bruxelles, 1994.
- COPPENS H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief (Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de provinciën. Miscellanea Archivistica Manuale, 21)*, Bruxelles, 1994.
- *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces)*, Bruxelles, août 2012.

INVENTAIRE

I. HISTORIQUES ET PRÉSENTATIONS

1. Brochure intitulée *Met het oog op België. Informatie-brochure van de Gereformeerde Kerken in België*, Bruxelles, 1975, 40 p. (présentation de la « Classis » Belgique, des six paroisses qui en font partie, bref historique des GKB en Belgique).
1975. 1 pièce
2. Ouvrage d'Arie de Raaf, *Guido De Bres-Kerk van Brussel (Voorheen Gereformeerde Kerk). Historisch overzicht. 1894-1984*, Tervueren, 1984, 210 p.
1984. 1 volume
3. Ouvrage d'Arie de Raaf, *Een open poort naar het Zuiden. Geschiedenis van het deputaatschap voor de « Zaken van de Belgische Kerken » van de Gereformeerde Kerken in Nederland (1927-1992)*, Delft, 1997, 260 p.
1997. 1 volume
Conservé en 5 exemplaires.

II. GESTION DU « KRING BRUSSEL » PUIS DE LA « CLASSIS BELGIË » DES GEREFORMEERDE KERKEN

4. Comptes rendus et documents préparatoires des réunions du « Kring Brussel van de Gereformeerde Kerken in België » puis de la « Classis België van de Gereformeerde Kerken in Nederland ».
août 1969-novembre 1975. 1 liasse
Le secrétaire de la Classis België était à l'époque Arie de Raaf.
5. Rapport déposé par une commission ad hoc composée de L. Vander Burg, A.J. Bouman et W. Rooze concernant la reconnaissance éventuelle, par les pouvoirs publics, des paroisses relevant du « Kring Brussel van de Gereformeerde Kerken in België ».
mai 1966. 1 pièce
6. Rapport confidentiel présenté aux Gereformeerde Kerken in België sur l'éventuelle reconnaissance officielle des paroisses affiliées.
1966. 1 pièce

III. « STICHTING DE OPEN POORT » (PAYS-BAS)

7. Procès-verbaux des réunions de la fondation *Stichting de Open Poort*.
1948-1978. 1 chemise
- 8-9. Dossier concernant la gestion de la fondation *Stichting de Open Poort* créée à Dordrecht en 1947 (évangélisation de la Flandre) et la rédaction de la revue *De Open Poort* : correspondance, procès-verbaux de réunions de la fondation,

- comptes, rapports adressés au synode des Gereformeerde kerken.
1969-1976. 2 liasses
8. 1969-1974.
9. 1974-1976.

IV. PUBLICATIONS RÉGIONALES ET LOCALES

- 10-25. Collection du bulletin mensuel *De Open Poort. Maanblad van de Gereformeerde Kerken in België*.
1921, 1962-1966, 1969-1979. 2 recueils, 9 chemises, 13 pièces
Après 1979, la suite de la collection est classée dans les archives de l'E.P.U.B.
10. Numéro de février 1921 (deuxième numéro de la première année).
1921. 1 pièce
Photocopie.
11. Année 1962 (numéros 9-12).
1962. 4 pièces
12. Année 1963 (numéros 1-5, 9, 11-12).
1963. 1 chemise
13. Année 1964 (complète).
1964. 1 chemise
14. Année 1965 (numéros 1-4, 11).
1965. 5 pièces
15. Année 1965 (complète).
1969. 1 recueil
16. Année 1966 (complète).
1966. 1 recueil
17. Année 1970 (numéros 11-12).
1970. 2 pièces
18. Numéro de juillet 1971.
1971. 1 pièce
19. Année 1973 (numéros 3, 5-12).
1973. 1 chemise
20. Année 1974 (numéros 3-12).
1974. 1 chemise
21. Année 1975 (numéros 3, 5-12).
1975. 1 chemise
22. Année 1976 (numéros 1-2, 4, 6-12).
1976. 1 chemise
23. Année 1977 (numéros 1-10).
1977. 1 chemise
24. Année 1978 (numéros 1-2, 4-12).
1978. 1 chemise
25. Année 1979 (numéros 1-4, 6-8, 10).
1979. 1 chemise
26. Articles publiés en 1960-1961 par Piet Schuddebeurs dans le bulletin *De Open Poort* et édités en recueil en août 1989.
1989. 1 pièce

27. Collection de l'hebdomadaire *De Open Poort* (édition néerlandaise), rédigé aux Pays-Bas et qui rapporte des nouvelles du mouvement d'évangélisation de la Flandre.
1961-1970. 1 liasse
28. Brochure intitulée *Korte schets en beoordeling. Geschrift generale synode betrekking hebbende op « De leer aangaande de Heilige Schrift »* (mémoire présenté lors de la réunion « Classicale » à Goes en octobre 1954).
1954. 1 pièce
Avec dépliant de la Nederlandse Hervormde Kerk sur le baptême par immersion.
29. Collection (non reliée) de la revue mensuelle *Vlaams Kerkblad* publié à Boechout : 3^e année (1956-1957), n^{os} 6 et 12 ; 4^e année (1957-1958), n^{os} 1, 3, 6-9, 11-12 ; 5^e année (1958-1959), n^{os} 2, 6, 8 et 9 ; 6^e année (1959-1960), n^{os} 2, 5-6 et 8-12 ; 7^e année (1960-1961), n^{os} 1-12 ; 8^e année (1961-1962), n^{os} 1-12 ; 9^e année (1962-1963), n^{os} 1-12 ; 10^e année (1963-1964), n^{os} 1-12 ; 11^e année (1964-1965), n^{os} 1-12 ; 12^e année (1965-1966), n^{os} 1-3.
1956-1965. 1 liasse
30. Collection du bulletin paroissial de l'église de Malines Sud intitulé *De Kandelaar*.
1970-1971. 1 chemise
31. Collection du bulletin paroissial mensuel *Kerkbrief. Orgaan van de Gereformeerde Kerk te Brussel*.
1969-1973. 1 liasse

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	9
I. IDENTIFICATION	9
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	9
A. Producteur d'archives	9
1. <i>Nom</i>	9
2. <i>Historique</i>	9
3. <i>Compétences et activités</i>	10
4. <i>Organisation</i>	10
B. Archives	10
III. CONTENU ET STRUCTURE	11
A. Contenu	11
B. Sélections et éliminations	11
C. Accroissements/compléments	12
D. Mode de classement	12
IV. CONSULTATION ET UTILISATION	12
A. Conditions d'accès	12
B. Conditions de reproduction	12
C. Langues et écriture des documents	12
D. Recommandations pour l'utilisation	12
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	12
A. Documents apparentés	12
B. Bibliographie	12
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	13
INVENTAIRE	15
I. HISTORIQUES ET PRÉSENTATIONS	15
II. GESTION DU « KRING BRUSSEL » PUIS DE LA « CLASSIS BELGIË » DES GEREFORMEERDE KERKEN	15
III. « STICHTING DE OPEN POORT » (PAYS-BAS)	15
IV. PUBLICATIONS RÉGIONALES ET LOCALES	16

Les Gereformeerde Kerken in Nederland (G.K.N.), nées en 1892 en réaction à la théologie libérale, essaimèrent à Bruxelles et Anvers dès les années 1890. Ces « Gereformeerde Kerken » belges furent rattachées à la « Classe » ou circonscription de Dordrecht. En 1927, le synode des G.K.N. créa un comité spécialement chargé de l'évangélisation en Belgique. Ce qui amena la fondation de paroisses à Gand (1926), Malines (1938), Denderleeuw (1953) et Boechout (1955) et d'un poste à Hoboken (1953). En 1950, un arrondissement de Belgique (Kring Brussel van de Gereformeerde Kerken in België) fut mis en place par les G.K.N. pour renforcer les contacts entre églises flamandes. Son existence favorisa une ouverture vers d'autres Églises protestantes en Belgique, notamment à travers les travaux de la Fédération des Églises Protestantes de Belgique. En 1974, dans le cadre de négociations de fusion entamées avec l'Église Évangélique Protestante de Belgique, les « Gereformeerde Kerken » belges furent érigées en « Classe » autonome en janvier 1974. Le 8 avril 1978, le synode des G.K.N. approuva la participation des « Gereformeerde Kerken in België » à la création de l'Église Protestante Unie de Belgique.



Annette Hendrick est licenciée en histoire (UCL), archiviste indépendante, conseil en gestion documentaire et en archivage électronique. Comme salariée entre 1987 et 2007 et comme indépendante ensuite, elle a mené quantité de projets de traitement et de gestion d'archives pour une clientèle diversifiée: associations, syndicats, organisations non gouvernementales, entreprises, groupements professionnels, partis politiques. Elle a organisé et géré deux centres d'archives: celui du CARHOP – Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire – puis celui d'Etopia – Centre d'Animation et de Recherche en Écologie Politique – avant de se lancer comme archiviste-conseil sous le label ORAM (info@oram.be).

Jean-Louis Moreau est licencié en histoire (UCL), historien conseil, archiviste (indépendant), collaborateur depuis 25 ans de l'Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises (AVAE). Son activité tourne autour de deux pôles complémentaires: traitement des archives et rédaction d'études historiques. Il est spécialisé dans le monde des entreprises... mais avec des incursions dans d'autres domaines: histoire macroéconomique, histoire du colonialisme, histoire de la diplomatie. Auteur de quelque vingt ouvrages historiques et d'inventaires portant sur environ huit kilomètres d'archives.